

*Accords fiscaux—Loi*

Terre-Neuve va recevoir 132 millions de dollars de moins que prévu du gouvernement canadien au titre de la santé et de l'enseignement postsecondaire. L'erreur me permet de signaler ce qui est non seulement une injustice, mais encore une véritable tragédie.

● (1120)

Ce qui est en cause ici, c'est d'abord et avant tout une ressource primaire, c'est-à-dire les jeunes. Nous parlons de cette ressource dans une province qui cherche désespérément à retrouver son équilibre économique. Notre grand espoir, c'était Hibernia. Avec la dégringolade du prix du pétrole, ce projet est certes compromis, à moins que le gouvernement canadien ne se décide à lui accorder un certain appui financier au moyen de mesures fiscales ou autres.

Si je puis me permettre une légère digression, deux conférences de presse ont fait ressortir cela la semaine dernière à Terre-Neuve. Les sociétés pétrolières ont déclaré collectivement qu'elles perdraient 4,800 emplois dans cette province si des mesures n'étaient pas prises pour renforcer le secteur pétrolier. M. Bill Hopper, du bureau de Petro-Canada à Saint-Jean, a déclaré vendredi que la balle était désormais dans le camp du gouvernement canadien. Petro-Canada va suspendre ses activités de forage à Terre-Neuve, et si des mesures ne sont pas prises, le projet Hibernia ne pourra pas aller de l'avant. Je crois pertinent de signaler la chose ici.

Même si le gouvernement canadien établit maintenant une politique et même si Hibernia va de l'avant, ce que j'espère, il n'en reste pas moins que ce dont les Terre-Neuviens ont vraiment besoin, ce sont des emplois. Il est impossible que nos gens décrochent ces emplois s'ils n'ont pas la formation voulue. Je le dis parce que cela concerne la question à l'étude. Ce dont nous avons le plus besoin à Terre-Neuve, c'est de formation pour nos jeunes, dont la moitié sont en chômage à l'heure actuelle. Le comité du Sénat a parlé d'une tragédie nationale pour les jeunes Canadiens. Dans ma province, le taux de chômage chez les jeunes en âge de travailler est de 50 p. 100 à l'heure actuelle. Ces jeunes ont besoin de recevoir la formation et l'instruction qui leur permettront de décrocher les emplois qui, nous l'espérons, vont être disponibles. Comment cela est-il possible si l'on réduit de 132 millions de dollars sur une période de cinq ans le budget de l'enseignement postsecondaire et cela, dans ma seule province, sans tenir compte des autres provinces du pays?

Qu'est-ce que cela veut dire? C'est dire que si nous voulons aller de l'avant, il faudra combler l'écart, et quelqu'un devra prendre la relève. Qui? Terre-Neuve? Nous connaissons ses difficultés financières. Depuis que nous sommes entrés dans la Confédération, nous avons toujours compté sur le gouvernement canadien pour compenser les inégalités dont nous souffrons. Et voici que le gouvernement canadien revient sur sa parole, voici qu'il abroge le traité que nous avons signé en 1949 lorsque nous sommes devenus Canadiens. Nous avions escompté que la Confédération nous apporterait ce genre d'avantages et elle l'a effectivement fait. Et voici que l'on revient en arrière et que l'on nous demande de compter de plus en plus sur nos très maigres ressources. Je crois que c'est là l'aspect vraiment tragique du projet de loi dont nous débattons ici aujourd'hui.

Nous débattons d'un projet de loi qui vient dire aux jeunes: «Vous allez recevoir moins que vous ne l'escomptiez. Il va vous

falloir attendre». Ce projet de loi ne tient absolument aucun compte du fait que le taux de chômage chez les jeunes Terre-Neuviens est de 50 p. 100, du fait que des possibilités vont surgir, ni du fait que l'enseignement est primordial pour l'avancement de ma province. Selon moi, il s'agit de l'une des plus graves décisions dont nous sommes témoins depuis bien longtemps. J'ignore où est passé l'argent. Je sais par contre qu'on trouve toujours de l'argent pour renflouer les banques de l'ouest du pays; comment se fait-il alors qu'on ne puisse en faire autant, afin d'aider nos jeunes à recevoir l'instruction voulue? Comment expliquer que nous puissions accepter de réduire de 8 à 6 p. 100 l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement postsecondaire et à la santé? Comment pouvez-vous justifier cela en tant que gouvernement? C'est cela la véritable tragédie de ce qui se passe à l'heure actuelle.

Au lieu de faire passer l'enseignement au second plan, nous devrions, comme je l'ai précisé vendredi, en faire notre principale priorité. C'est ce que d'autres états fédéraux font. On peut toujours parler de libre-échange, de stratégie industrielle et de nouveaux régimes fiscaux, mais si nous n'accordons pas à l'enseignement la priorité voulue, nous serons incapables d'affronter la concurrence des autres nations interdépendantes d'un monde rétréci parce que beaucoup plus intégré.

Tous les autres pays que je connais accordent cette primauté à l'enseignement. En Allemagne et en Suisse, par exemple, deux États fédéraux, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux collaborent à ce chapitre. En Allemagne, par exemple, ils ont la même représentation au sein des deux principaux organismes de planification et de consultation, la commission mixte chargée de la promotion de la recherche, de l'enseignement et de la planification, et le Conseil des sciences. Nous devons commencer à faire de même au Canada.

Une plus grande coordination de l'enseignement s'impose chez nous. On doit lui accorder davantage d'importance. Il ne suffit pas de dire que l'enseignement relève de la compétence des provinces, un point c'est tout. Nous devons avoir la volonté et la détermination en tant que nation de prendre des mesures, afin d'améliorer la situation dans le domaine de l'enseignement au Canada. Cette volonté nationale s'impose et il faut être prêt à consacrer à l'enseignement les crédits voulus. Il est inutile d'aborder cette question, si nous ne sommes pas disposés à dépenser l'argent nécessaire. C'est la principale chose que je tiens à souligner.

En fait, la Fédération canadienne des enseignants dit à peu près la même chose au sujet d'une stratégie nationale de l'enseignement. Voici ce qu'elle a proposé dans un mémoire adressé à la Commission royale Macdonald:

Il faut créer un Bureau canadien de l'enseignement administré conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires. Les résultats de ses travaux seraient diffusés dans tout le pays et il encouragerait la recherche dans le domaine de l'enseignement. Il étudierait des problèmes fiscaux et recommanderait des solutions. Il coordonnerait les activités du gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement et encouragerait l'adoption de politiques communes dans ce domaine dans tout le pays. Ce bureau serait appuyé par un Conseil canadien de l'éducation qui obtiendrait les conseils d'un large éventail d'intérêts au sein de la société canadienne.

En d'autres termes, la Fédération soutient non seulement que les gouvernements doivent collaborer, mais également que nous devons faire appel à tous les experts qui peuvent nous aider dans le domaine de l'enseignement. Nous devrions avoir recours à leurs compétences, afin d'élaborer notre stratégie nationale. La